



Extrait de délibération

Identifiant
2022-03-03

Bureau syndical 14 mars 2022 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-deux le lundi quatorze mars à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Date de la convocation : 8 mars 2022
Nombre de délégués en exercice : 11
Présents : 7
Pouvoirs : 0
Absents, excusés : 4
Votants : 7

	Présents	Absents / Excusés
Président :	GAILLARD Didier
Vice- Présidents :	BRESCIA Nathalie	BIRONNEAU Pascal, RIMBEAU Jean-Pierre
Membres :	AYRAULT Bérengère, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, NOLOT Monique, SAUZE Magalie	BACLE Jérôme, BOUCHER Hervé-Loïc

Renouvellement de la ligne de trésorerie du budget principal

Dans le cadre de son renouvellement, deux prestataires bancaires ont été consultés pour une proposition à hauteur de 60 000 euros (Crédit Agricole, Caisse d'Epargne). La Caisse d'Epargne n'a pas répondu à notre demande.

	Caisse d'Epargne	Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres
Montant du prêt		60 000 €
Durée		12 mois
Taux variable :	Pas de proposition reçue	Euribor 3 mois moyenné + 0,8%
Ou Taux fixe :		Pas de proposition
Modalité de décompte des intérêts		Calcul mensuel à terme échu (en fonction du nombre de jours exact rapporté à 360 jours) – paiement au terme de chaque trimestre
Mobilisation		Tirage en une ou plusieurs fois par tranches minimales de 1 000€
Commission d'engagement		0.25% du plafond de la ligne soit 150 €
Frais de dossier		0.25% soit 150 €
Commission non-utilisation		Néant

Le Bureau syndical décide d'accepter le renouvellement de la ligne de trésorerie du budget principal, de retenir la proposition du Crédit Agricole et d'autoriser le Président à signer les documents afférents à la ligne de trésorerie.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD